AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne

08 REIMS 51 10 52



Ministère de l'Agriculture
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel :
170 F.

ÉDITION - GRANDES CULTURES

ISSN 0295-5776

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

BULLETIN N° 6 du 8 AVRIL 1987

BLE : **PIETIN VERSE : Traiter si 20 % des pieds sont touchés.**

MOUCHE GRISE : Il est trop tard pour intervenir.

ORGE : **JAUNISSE NANISANTE : premiers symptômes.**

COLZA : **CHARANCONS DE LA TIGE : reprise du vol : nombreuses captures dans la plupart des secteurs.**

MELIGETHES : début des captures.

POIS : **SITONES : à surveiller.**

THRIPS : situation.

BLE **stade "épi 1 cm"**

PIETIN VERSE

La situation évoquée dans notre dernier bulletin se précise. Les parcelles **à risque "piétin" élevé** (semis d'octobre en terre de craie) se répartissent en 3 catégories:

- parcelles où la maladie est absente (20 % des parcelles).
- parcelles avec moins de 10 % des pieds touchés (50 à 60 % des parcelles)
- parcelles avec plus de 10 % des pieds touchés (20 % des parcelles).

Les attaques sont encore superficielles.

Préconisation :

→ L'ensemble de ces parcelles à risque devra recevoir une protection contre le piétin, mais **la date d'intervention sera variable** selon le niveau de l'attaque.

* Parcelles avec plus de 20 % de pieds touchés : intervenez dans les prochains jours.

* Parcelles avec moins de 20 % de pieds touchés : attendez nos prochains bulletins.

→ Vos parcelles ne présentent pas un risque piétin élevé (semis tardifs en terre de craie, semis précoces en terre colorée):

Ces parcelles ne doivent pas recevoir de traitement spécifique contre le piétin.

L'observation :

Aucun critère fiable ne nous permet de préciser davantage les parcelles à traiter. **Seule l'observation que vous réaliserez dans vos parcelles vous permettra de prendre votre décision.**

La matière active à utiliser :

Les souches lentes représentant 20 à 30 % des souches présentes, seul le prochloraze est conseillé (600 g de matière active par hectare).

La réussite de l'intervention dépend de vous : appareil bien réglé, dose d'emploi et date d'application respectées, application par temps poussant (sans risque de gelées nocturnes dans les jours qui suivent).

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. BOUCHET. CFPPAP n° 529 AD (C SPV 1984)

MOUCHE GRISE

Les dégâts de mouche grise sont bien visibles.
Il est trop tard pour traiter.

ORGE

JAUNISSE NANISANTE

Les premiers ronds de jaunisse nanisante sont apparus la semaine dernière.
Les faibles niveaux d'attaque ne remettent pas en cause les cultures.
Une surveillance particulière des maladies dans les parcelles touchées devra être assurée.

COLZA

Stades : la végétation a très nettement repris dans tous les secteurs.
La variété Bienvenu : tige à 10-12 cm.
La variété Jet Neuf : tige à 6-8 cm.

CHARANCONS DE LA TIGE

Situation :

Le vol a repris progressivement dès le 1er avril dans l'Aube et la Haute-Marne. On assiste actuellement à un vol important dans l'ensemble de la région.

Etat des captures de charançons de la tige dans la seule journée du 5/04/87.

Lignol le Chateau (10)	11
Coussegrey (10)	3
Faux Vésigneul (51)	2
Les Rivières Henruel (51)	12
Courcy (51)	0
Crugny (51)	0

Préconisation :

Intervenir dès que les 10 captures/jour ont été enregistrées. Dans les secteurs où un premier traitement a été réalisé fin mars, penser à renouveler la protection.

MELIGETHES

Situation :

Les 1ères captures ont été enregistrées ce dimanche 5 avril.

Auménancourt (51)	23
Faux Vésigneul (51)	30
Les Rivières Henruel (51)	20
Francheville (51)	15
Courcy (51)	1

Préconisation :

. Surveiller attentivement les parcelles. Les applications insecticides conseillées contre le charançon de la tige sont également efficaces contre les méligèthes.

Seuils d'applications :

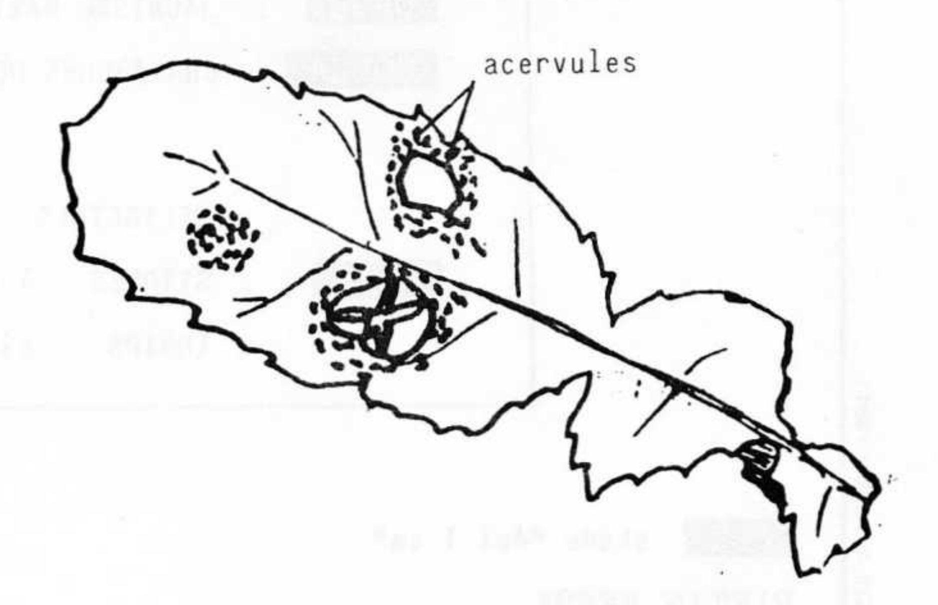
Au stade boutons accolés D1-D2 : intervenir dès que l'on observe un méligèthe par inflorescence.

Au stade boutons séparés E à F1 : intervenir dès que l'on observe 2 à 3 méligèthes par inflorescence.

CYLINDROSPORIOSE

Situation :

On observe une sortie massive des acervules depuis la fin de la semaine dernière sans apparition de taches typiques :



Les acervules peuvent être mises en évidence en mettant quelques feuilles douteuses (taches plombées avec présence de craquelure) dans un sachet de plastique à une température ambiante de 18-20° C. Au bout de 24 heures, il y a apparition de petits points blancs (acervules) caractéristiques de la maladie.

Préconisation :

Traiter dès maintenant si cela vous est possible, en présence de symptômes certains de la maladie. Sinon attendre le prochain cycle qui vous sera signalé dans nos bulletins ultérieurs.

Les applications fongicides peuvent être réalisées avec l'une des spécialités suivantes :

.../...

Les applications fongicides peuvent être réalisées avec l'une des spécialités suivantes

Matières actives	Spécialités commerciales *	Cylindrosporiose
bénomyl	Benlate	1 kg**
carbendazime	Nombreuses	500 g ma/ha**
iprodione	Rovral Kidan	
prochloraz	Sportak 45	1,33 l
procymidone	Sumisclex liquide	
vinchlozoline	Ronilan Fl Ronilan	
carbendazime + prochloraz	Sportak PF	1,5 l
iprodione + carbendazime	Calidan	3 l
manèbe + thiophanate méthyl	Peltar Peltar Flo	
prochloraz + mancozèbe	Sportak MZ	1 l + 3,5 l

* Doses de produit commercial à l'hectare

** Produits ayant donné des résultats intéressant dans les essais mais ne bénéficiant pas d'autorisation de vente pour cet usage. Leur utilisation est sous la seule responsabilité des agriculteurs.

Un traitement mixte insecticide-fongicide est possible.

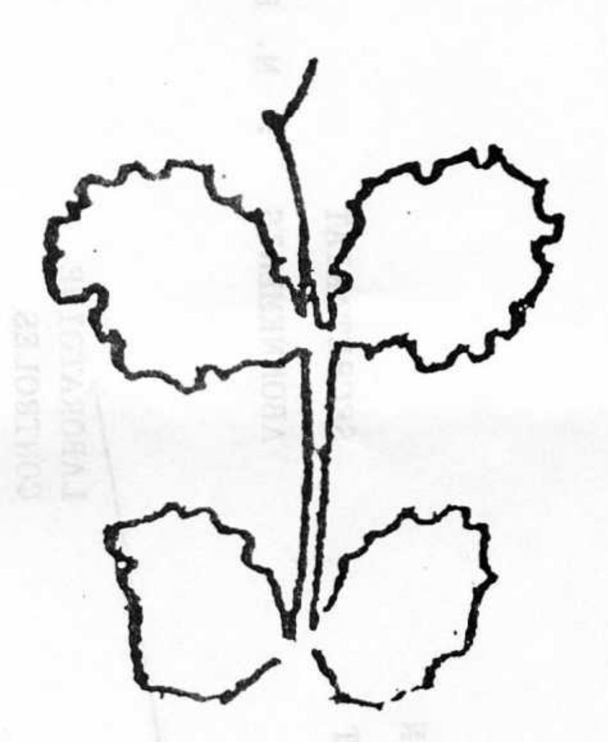
POIS

SITONES

Généralement ce ravageur cause peu de préjudices aux cultures de pois. Le pois est sensible entre le stade levée et le stade 5 cm (2 feuilles vraies).

Préconisation :

Surveillez vos parcelles. Un traitement insecticide pourra être réalisé jusqu'au stade 5-10 cm (2 à 4-5 feuilles vraies) lorsqu'il y a de nombreuses morsures sur les feuilles (cf. schéma).



THRIPS

Le thrips est un insecte noir de 1 mm de long, de forme allongée et très mobile.

Pour la première fois en Champagne-Ardenne, de nombreuses populations de thrips sont présentes à des niveaux importants. Nos observations de laboratoire nous ont permis de préciser que l'espèce présente était tenue pour responsable des phénomènes de nanisme observés dans la région Centre en 1985 et 1986.

L'observation de cet insecte est particulièrement difficile et nous ne disposons d'aucune référence locale.

Le seul produit autorisé pour lutter contre cet insecte est la Sumicidin 10 à 0,5 l/ha. Si vous traitez, n'oubliez pas de laisser un témoin.

L'ORGANISATION DU SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX.

(voir tableau en p. 4)

Il nous a paru utile de publier l'organisation actuelle du Service, afin de faciliter les relations des abonnés, avec nos différents agents.

15.03.87

L'ORGANISATION DU SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CHAMPAGNE-ARDENNE

-=-=-=-

REIMS

62, avenue Nationale
B.P. 1154 - La Neuvillette
51056 REIMS CEDEX
Tél. 26.09.06.43

DIRECTION

M. BOUCHET

SECRETARIAT

ABONNEMENTS : M. BONNEVIE

AVERTISSEMENTS
EXPERIMENTATION
DEVELOPPEMENT

M. MURER

GRANDES CULTURES

Mlle THIEULEUX
M. DUBOIS
M. LEFORT

VIGNE-ARBORICULTURE

M. BOUCHET
M. LABEILLE
(Mme HYVRIER)

LABORATOIRE
CONTROLES

M. de MEIRLEIRE

LABORATOIRE-CONTROLES

M. de MEIRLEIRE
M. VELCIN
M. LHOMME

TROYES

Antenne de Troyes
Lycée Agricole
Saint-Pouange
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. 25.41.91.45

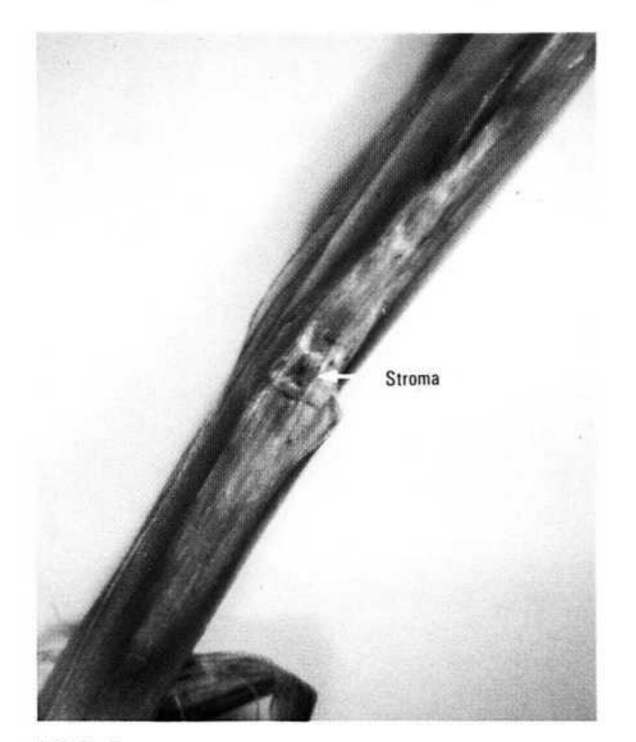
M. SIEBERT
M. PILLON
M. HUGEROT



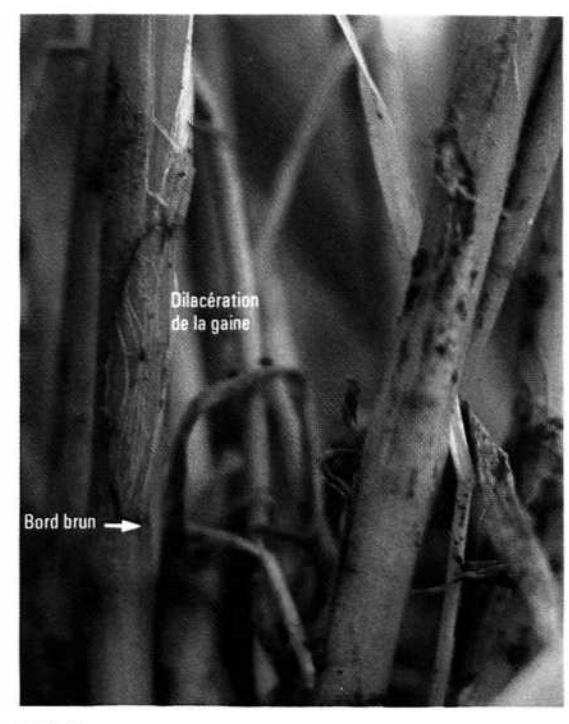
PIÉTIN-VERSE ET RHIZOCTONE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

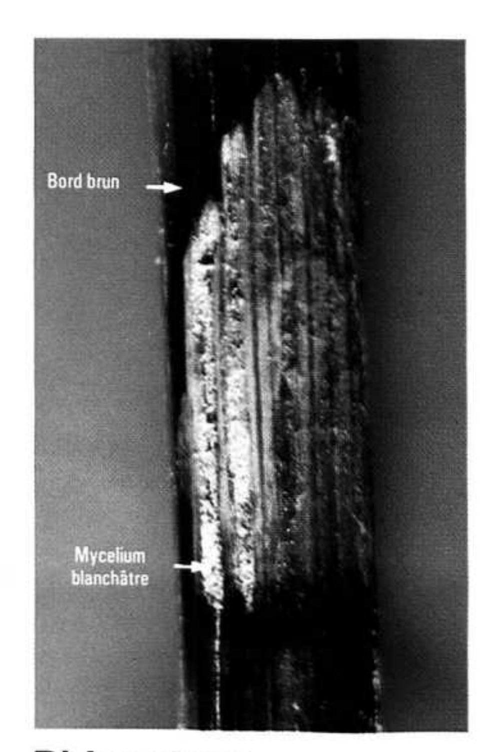
Les premiers symptômes : examinez les gaines



Piétin-verse

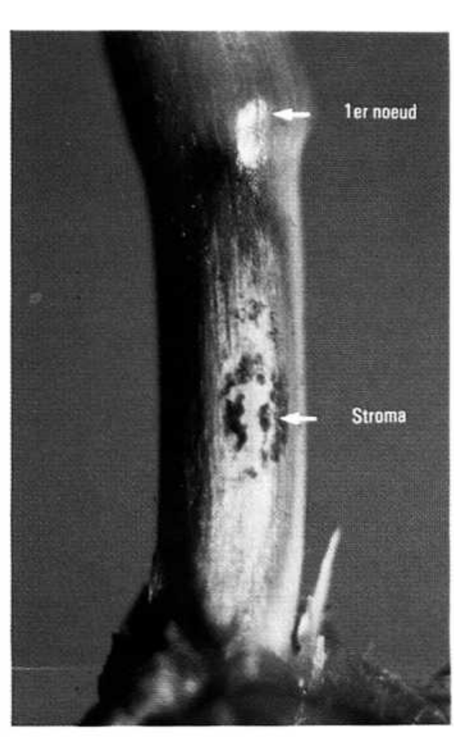


Rhizoctone

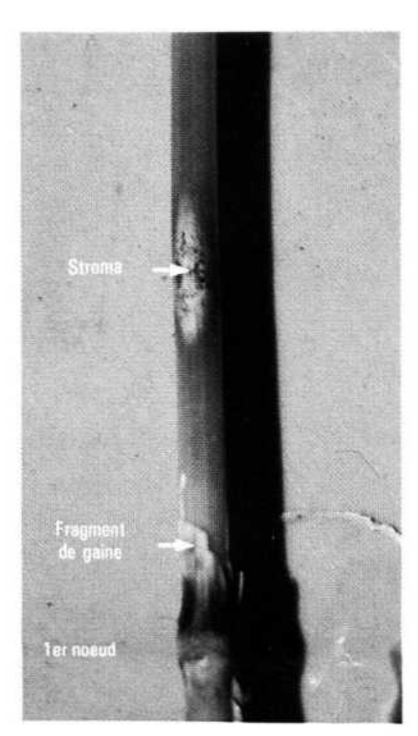


Rhizoctone

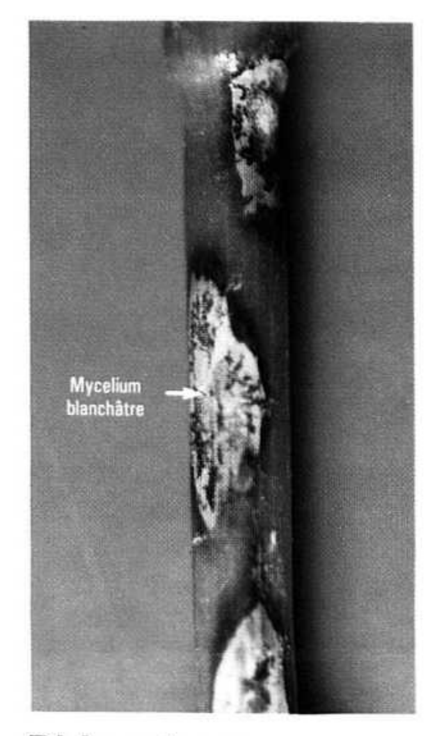
Sur tiges : observez à différents niveaux



Piétin-verse



Piétin-verse

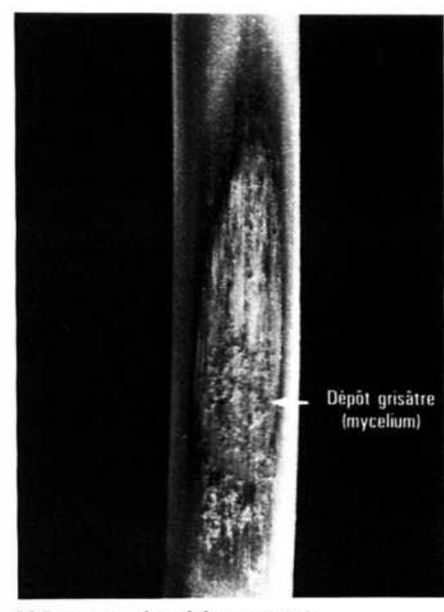


Rhizoctone

Attention aux taches ovales !



Nécrose ocellée de piétin-verse



Nécrose de rhizoctone

SPV imprim Lyon 1985